



Compte-rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE dématérialisée du Comité de Quartier

En raison des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de COVID 19, notre Assemblée Générale s'est tenue du 18 au 29 mars 2021 : les adhérents du comité de quartier à jour de leur cotisation et ayant confié leurs coordonnées électroniques ont été destinataires par courriel de l'ordre du jour détaillé ; les adhérents individuels sans adresse électronique ont reçu les mêmes documents par courrier. 262 votes, à bulletin secret, au total, ont été exprimés. Les propositions d'orientations de travail du comité ont été adoptées à la quasi-unanimité des votants.

Puis, jusqu'au 16 avril les deux adjoints au Maire en ont pris connaissance et ont formulé leurs réponses : Mme VISENTIN pour le Territoire Cœur de Ville (secteurs Eden Park – Buenos-Ayres & Plateau du Piol) et M. CONDOMITTI pour le Territoire des Collines Niçoises (Pessicart-Mantega-Righi-Cyrnos-Sablières...), entourés des responsables administratifs de leur Territoire, Mrs ALFONSI et TRIGO d'une part, Mrs DELWICH et MAURAS d'autre part.

Nous vous invitons à prendre connaissance ci-après du compte-rendu de notre AG sur les différents points qui étaient à l'ordre du jour :

A. **Vote du rapport de gestion adressé aux adhérents** (ce rapport demeure disponible sur simple demande)

Le rapport de gestion a été adopté à l'unanimité moins 1 voix (235 oui, 1 non, 26 ne se prononçant pas).

B. **Vote du rapport financier adressé aux adhérents** (ce rapport demeure disponible sur simple demande)

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité (233 oui, 29 ne se prononçant pas) ...

C. **Renouvellement partiel du Conseil d'Administration (CA) du Comité**

Josette BOURGEOIS (216 voix), Huguette DESTREE (223 voix), Elisabeth NAPIERALA (220 voix), Noëlle PARASSOL (219 voix), Roger ARNOULET (217 voix), Louis BAUDOIN (220 voix), Fabrizio CAIOLA (218 voix), Robert GUITTER (218 voix), Bruno NICCOLAI (220 VOIX) sont réélus, à l'unanimité, administrateurs pour 2 ans.

Le nouveau Conseil comporte 20 membres. Il s'est réuni le 28 avril et a élu les membres de son bureau à l'unanimité. Il a adopté à l'unanimité ce compte-rendu de l'assemblée générale et il a réparti les responsabilités :

NOM	Fonction	Adresse	Contact	
Claude GIAUFFRET	Président	268, Av de Pessicart	Coordination	06 71 66 46 49 – 06 95 05 25 11 claud.giauffret@wanadoo.fr
Noëlle PARASSOL	Vice-présidente	Parc Montebello III, 180, Av de Pessicart	Plateau du Righi, Sablières Copropriétés, Mantega-Righi,	06 83 25 89 85 parassol_noelle@yahoo.fr
Nicolas DIZIER	Vice-président	Le Grand Large 1 A 185, Av de Pessicart	Animations, Sécurité	06 03 00 56 42 nicolas.dizier@gmail.com
Jean-Christophe SEVERI	Vice-président	77, avenue de Pessicart	Sablières, Bas Pessicart, Social	06 60 40 16 32 jc.severi@gmail.com
Philippe GHIEU	Vice-président	Les Hauts de Pessicart, 253, Av de Pessicart	Haut Pessicart, Pessic'Art	06 82 82 64 74 philippe.ghieu@free.fr
Benoît DERIJARD	Vice-Président	105 ter av Cyrnos	Cyrnos, Propreté	06 66 27 12 62 benoit.derijard@unice.fr
Huguette DESTREE	Vice-Présidente	67 Chemin du Petit Pessicart	Pessicart Supérieur, Petit Pessicart	06 15 69 71 05 huguette.destree@sfr.fr
Fabrizio CAIOLA	Vice-Président	Villas du Mail, Chemin des Sablières	Sablières, Mantega, Relations avec les écoles	06 61 78 88 41 caiola.fabrizio@free.fr
Jean-Marie LE ROUX	Trésorier	11 rue des Jasmins	Finances, Le Piol, Bas Pessicart	06 12 48 16 62 lerouxjm@gmail.com
Jean-Marc BOUVET	Trésorier adjoint	3 rue des Œillets	Le Piol, Finances	06 24 07 05 55 jmb.bouvet@gmail.com

Jacqueline CABELLI	Secrétaire	Le Righi Parc, 177, Av de Pessicart	Suivi administratif, Transports, Plateau du Righi	04 93 52 38 72
Elisabeth NAPIERALA	Secrétaire adjointe	L'Esperanza, 225 Av de Pessicart	Gym', Intendance des manifestations, Suivi administratif, Haut Pessicart	06 21 34 06 57 elisabeth.napierala@orange.fr
Alain ANDRIO	Administrateur	3 rue des Œillets	Le Piol, Environnement	06 32 62 58 48 alainandrio@gmail.com
Roger ARNOULET	Administrateur	39 Bd Mantega-Righi	Mantega-Righi	07 83 54 13 34 rarnoulet@yahoo.fr
Louis BAUDOIN	Administrateur	69 chemin du Petit Pessicart	Petit Pessicart	06 79 19 16 08 baudoin_louis@orange.fr
Alexandra BERGER	Administratrice	62 av de Pessicart	Animations	06 43 75 51 15 alex-la-pipelette@hotmail.fr
Josette BOURGEOIS	Administratrice	L'impérial 1 71 av de Pessicart	Mantega	07 83 43 72 61 josettebourgeois@hotmail.fr
Robert GUITTER	Administrateur	39 av Cynnos	Cynnos, Déplacements doux, Suivi administratif	06 68 20 43 35 robert.gutter@mailo.com
Bruno NICCOLAÏ	Administrateur	71 Chemin Gino Nicolaï	Pessicart Supérieur	06 07 02 34 81
Simone RICHARD	Administratrice	121, Bd Mantega-Righi	Mantega-Righi, Club Amitié	04 93 84 37 26

Qui contacter ?

Cynnos : B. DERIJARD, R. GUITTER

Le Piol : J.M. LE ROUX, A. ANDRIO, J.M. BOUVET

Mantega-Righi : S. RICHARD, R. ARNOULET

Mantega, Bas Pessicart : J.C. SEVERI, J.

BOURGEOIS, F. CAIOLA, J.M. LE ROUX

Pessicart haut : P. GHIEU, E. NAPIERALA

Petit Pessicart : H. DESTREE, L. BAUDOIN

Pessicart supérieur : B. NICCOLAÏ,

H. DESTREE, L. BAUDOIN

Plateau du Righi : N. PARASSOL, N. DIZIER, J. CABELLI

Sablères : F. CAIOLA, J.C. SEVERI

AMAP : F. DIZIER, R. HORNIG

Animations : N. DIZIER, A. BERGER

Bibliothèque : E. NAPIERALA

Copropriétés : N. PARASSOL, J. CABELLI

Club de l'Amitié : S. RICHARD, A. AUROUZE

Écoles : F. CAIOLA

Environnement : A. ANDRIO

Gym, activités sportives : E. NAPIERALA

Histoire de Pessicart : CHANTAL et ALAIN

Pessic'Art : P. GHIEU

Propreté : B. DERIJARD

Sécurité : N. DIZIER

Social : J.C. SEVERI

Suivi administratif, cotisations : J. CABELLI,

J.M. LE ROUX, E. NAPIERALA, J.M. BOUVET,

R. GUITTER

Transports : J. CABELLI

D. Orientations de travail du Comité

Elles ont été adoptées à l'unanimité moins 1 voix (234 oui, 1 non, 27 ne se prononçant pas)

Pendant la période de vote, des adhérents ont soulevé d'autres points, comme lors d'une AG en présentiel, nous les avons transmis aux élus et les réponses apportées figurent également dans ce compte-rendu.

Ci-après nous résumons, en italique, entre guillemets et avec une couleur spécifique, les réponses formulées, à la date du 16 avril, par les deux adjoints au Maire, *Mme VISENTIN* ou *M. CONDOMITTI*, selon le secteur géographique dont ils ont la charge : ils ont participé à notre AG *par visio-conférence pour Mme VISENTIN, par écrit et en réunion téléphonique pour M. CONDOMITTI*.

Le comité tient à les remercier pour leur engagement et leurs actions pour nos quartiers, tout en comprenant les limites budgétaires mises en avant pour les travaux d'importance.

Il tient aussi à remercier tous nos adhérents qui nous font remonter les problèmes rencontrés et suivent avec attention l'évolution du quartier avec l'objectif, que nous partageons tous, d'en améliorer le bien vivre sous ses multiples aspects.

1. Dossiers en cours de réalisation par la Mairie, normalement au cours du 1^{er} semestre 2021

- Suppression des poteaux ENEDIS sur l'axe de la chaussée élargie au niveau du N°49 Chemin du Petit Pessicart : *« les travaux devraient démarrer au 2^{ème} trimestre 2021 »* ; travaux imminents selon nos informations.
- Réalisation de l'écluse et matérialisation de 16 places de stationnement entre le 44 et le 52 Bd Mantega-Righi : *« suite à l'intervention d'ENEDIS, dans ce tronçon du boulevard, de mi-Avril à juillet pour l'enfouissement des lignes, cette opération est reportée au 2^{ème} semestre 2021 »*. A noter que les travaux d'ENEDIS ont débuté le 19 avril en démarrant du N° 54 pour descendre progressivement jusqu'au N°22 comme nous en avons informé par courriel les adhérents de Mantega-Righi. Le comité a rencontré, en présence de quelques riverains, sur place le 21 avril le responsable d'ENEDIS qui a confirmé que les travaux d'enfouissement concernent aussi les voies privées (Castors

du 54, haut de Mirasol, Plateau d'Eden Park) et qu'il y aura probablement aussi des travaux de nuit, voire ponctuellement la fermeture de la voie dans les secteurs les plus étroits ; nous avons rappelé la nécessité de gêner le moins possible le passage de la navette 72 et des riverains. Notre interlocuteur s'est voulu rassurant sur ces sujets et nous a confirmé que les mâts provisoires en béton installés pour alimenter l'immeuble du 54 bis seront enlevés comme promis, mais que les poteaux qui accueillent l'éclairage public resteront en place. Cependant, pour le moment, pas de travaux d'enfouissement programmés en amont du 54. Les travaux vont s'étaler au moins jusqu'à l'automne, tronçon après tronçon.

- Doublement des avaloirs d'eaux pluviales de l'ancien chemin de St Pierre de Féric jusqu'à l'avenue du Domaine du Piol : *« les travaux sont en cours de finalisation »*. Les travaux se sont finis à la mi-avril sous l'œil attentif des riverains qui avaient signé le courrier envoyé au Maire par le comité début janvier 2020, suite aux intempéries de fin 2019.
- Modification des panneaux de limitation du tonnage sur Cynros qui passent de 15 t à 3,5 t ! *« Le passage de limitation en 3.5 T a été réalisé en date du 24/03/2021 »*. Actés fin octobre 2020 sur demande du comité, il a fallu de multiples relances et les relais affirmés de Mrs CONDOMITTI et NOFRI pour que l'arrêté soit pris et les panneaux mis en place, en espérant que désormais les gros camions guidés par leur GPS ne se fourvoieront plus dans Cynros.
- Mise en place d'un nouvel arbre square Daudet : *« un jeune arbre remplace depuis début février celui qui avait dû être abattu par le service des espaces verts »*.
- Installation probable d'une boîte à livres au square Booth après la crise sanitaire : *« M. CONDOMITTI est favorable à l'installation d'une boîte à livres dans le square Booth mais, à l'heure actuelle, le personnel municipal étant affecté à d'autres missions, notamment pour permettre l'ouverture des centres de vaccination et ainsi permettre à un maximum de niçois de se faire vacciner, la fabrication des boîtes à livres a été suspendue mais dès que la mairie pourra la relancer, une boîte sera déposée au square Booth »*.

Elisabeth NAPIERALA, qui avait sollicité la mairie sur suggestion d'une adhérente, suit cette demande qui viendra utilement compenser l'arrêt de la desserte du square par le bibliobus.

2. Aménagements de voiries et réfections de chaussée souhaités

- Av de Pessicart, réalisation de la totalité des travaux prévus depuis 2008 (!) entre le Panorama, la CPAM et le N°302 : *« cette opération sera programmée en fonction de la date de livraison du programme immobilier »*. Le comité a insisté auprès de l' élu pour que les poteaux sur le délaissé de voirie soient enlevés et que le nouveau projet qui remplace celui de 2009 (!) puisse être enfin présenté au comité et aux riverains.
- Glissements de terrain :
 - Av des Platanes prolongée, reconstruction des escaliers et réseaux emportés par les glissements de terrain de 2014 : pour l'Adjoint, *« à ce jour, cette opération n'est pas encore programmée, c'est une opération qui a un coût important pour la collectivité d'environ 1 millions d'euros, nous sommes en train de regarder si nous pouvons phaser ces travaux sur plusieurs exercices »*. Lors de nos échanges, l' élu a évoqué le budget 2022.

Des précisions sont demandées sur 3 autres sinistres survenus fin 2019 par des participants à l'AG :

- 226 Av. de Pessicart : *« procédures toujours en cours ; un arrêté municipal à venir pourrait permettre d'engager les travaux à frais avancés par la Métropole »*, comme cela avait été le cas dans les années 2010 au niveau du N° 240.
- Mirasol : *« des études géotechniques complémentaires touchent à leur fin »* ; selon nos informations l'assurance du propriétaire, qui a pris en charge cette catastrophe naturelle, envisagerait le début des travaux à la fin du printemps.
- 65 Av. de Pessicart et 8 Ancien chemin de St Pierre de Féric : entrepris par les propriétaires, *« les travaux de consolidation de la colline et d'évacuation des éboulis sont en bonne voie ; l'arrêté de péril pourrait être abrogé en juin ou juillet selon leur avancement »*. Les familles du 65 pourraient donc enfin accéder à nouveau à leur logement en toute sécurité cet été.
- Revêtement de l'av. du Domaine du Piol après le N°41 dans le prolongement de la 1^{ère} tranche effectuée en 2019. Revêtement du chemin des Sablières entre le n° 40 et la fin de la voie carrossable. Revêtement du chemin du Petit Pessicart de la partie terminale de la voie jusqu'au N°40. Revêtement de l'avenue de Pessicart du N°251 au N°261. *« Ces opérations de voirie ne sont pas programmées sur l'année 2021 »*.

M. CONDOMITTI souhaite « *connaitre nos priorités afin que l'on puisse faire un programme pour les années à venir* ». Il indique toutefois « *qu'une portion de chaussée très déformée par le fort trafic routier sera refaite prochainement entre le 83 et le 132 avenue de Pessicart* ». Intervention prévue du 3 au 7 mai, de 20h à 6h (coupure de la circulation).

- Remplacement progressif des potelets (balises) en plastique par des dispositifs pérennes (bordures maçonnées, trottoir, ...) partout où cela est possible et dans un premier temps
 - À l'écluse 249-251 av de Pessicart : « *pas programmé en 2021* ».
 - Au carrefour Eden Park / Pessicart : « *aménagement de cet espace en cours d'étude et de chiffrage selon Mme VISENTIN* ». Le comité a rappelé son souhait de prévoir un espace de stationnement pour les deux-roues qui occupent déjà largement l'espace.
Concernant l'absence de signalétique de la voie privée du 11 avenue Eden Park, « *l'élue a confirmé le choix de la mairie de renommer cette voie privée qui longe Eden Park ; elle attend que le vote des AG des copropriétés concernées valide ce choix* ».
- Réalisation des îlots centraux sur trois passages protégés dans la Mantega (face au square du 34 bis Pessicart, au niveau de Mirasol et devant l'école maternelle) : « *cette opération sera réalisée entre le 2^{ème} semestre 2021 et 1^{er} semestre 2022 (opération chiffrée à 84 100 €)* ». Le comité a insisté, si les finances le permettent, pour que la date soit la plus rapprochée possible et s'est félicité que ces aménagements souhaités également par l'association de parents d'élèves soient envisagés. Il a souhaité que leur contenu détaillé soit présenté au comité, si les conditions sanitaires le permettent.
- Remise en état de la voie (privée) qui prolonge l'accès public à la piscine du Piol : « *en principe, pas d'intervention possible de la mairie sur le revêtement d'une voie privée même ouverte, et cela d'autant plus si des panneaux en interdisent l'accès* ». Il a été acté un RV sur place, qui concernera aussi le revêtement chemin de la petite source derrière la station d'essence.
- « *Deux bornes de recharge électrique ont été installées mi-avril av. Paul Arène entre le chemin de la petite source et la station d'essence* ».
- *Aménagement d'un cheminement piétonnier av Buenos-Ayres avec mise en sens unique descendant dès son intersection avec l'avenue Roger Martin du Gard, le long de la façade Est du Parc Impérial : comme suite aux réunions successives sur place avec la Mairie, « le projet, présenté au comité par Mme VISENTIN, prévoit un cheminement piéton côté habitations, le long des N° pairs, délimité par des balises (si possible à mémoire de forme) et de 24 places de stationnement règlementaires en bordure du cheminement, y compris dans le lacet, en aménageant la sortie des résidences. A partir de son carrefour avec Roger Martin du Gard, la voie sera en sens unique descendant comme c'est déjà le cas à partir du lacet. Cette réalisation ne permettra pas le stationnement le long du mur qui borde le Parc Impérial, côté ouest, mais elle sécurisera le passage des riverains à pied ou en véhicule ce qui n'est pas du tout le cas actuellement. A nos interrogations, l'adjointe répond que le stationnement en épi n'est pas possible faute de place (5m) et que la réalisation d'un trottoir en dur multiplierait le coût de l'opération par 5 ou 6. Cette réalisation pourrait se faire sous une année et qu'il faut prévoir une concertation avec les riverains impactés* ».
- Suppression progressive des points noirs (difficultés de croisement) sur la route de Pessicart : « *pas à l'ordre du jour faute de moyens* ».
- Pendant l'AG, un habitant du prolongement de l'avenue du Caire (en bas de Cyrnos), côté Maioun Grossa, a dit au représentant du comité sa déception devant l'absence de pose du miroir souhaité au débouché sur Cyrnos ; cette demande avait été formulée dans une lettre signée des riverains et transmise au Maire par le comité le 6 octobre 2017. La mairie avait différé sa réponse à la fin des travaux de construction à cette intersection ; ils sont presque achevés à ce jour : « *M. CONDOMITTI précise que cet aménagement sera réalisé quand les travaux seront complètement achevés* ».

3. Jardins publics et espaces verts

- Renouvellement de la demande de l'ouverture des toilettes après mise aux normes au square Daudet : « *les études préalables ne sont pas encore engagées ; leur installation sera mise à l'étude pour 2022 avec un nouveau modèle de sanisettes sécurisées en bois (comme sur Francis Giordan) ou métalliques (comme à Thiole)* ». Le comité insiste sur les nuisances des « pipis sauvages » aux bords du square.
- Sécurisation et réouverture du Parc de la Clua : M. CONDOMITTI indique que les services « *sont en train de finaliser le chiffrage des travaux nécessaires à la remise en état du parc, et qu'il reviendra vers nous d'ici le 2^{ème} semestre 2021 afin de nous donner un calendrier* ». Le comité rappelle que ce poumon vert de Nice Nord et de la colline de Pessicart est fermé depuis les intempéries de fin 2019 : il continue de se dégrader, une réouverture en 2022, c'est vraiment loin !

- Rehaussement de la clôture du Square Booth : *« selon l'Adjoint, le rehaussement de la clôture ne résoudra pas le problème d'intrusion dans le jardin. Une sensibilisation auprès de la Police Municipale a été demandée sur ce jardin notamment pour la période estivale ».*
- Plusieurs habitants ont, pendant l'AG, fait part de la nécessité de tailler les 4 oliviers au niveau du square Booth sur le plateau du Righi ainsi que les 7 oliviers et autres arbres qui longent l'escalier Barbier entre le plateau du Righi et le 3 av Cynros : *« élagage programmé autour de la mi-avril ».* Ces deux opérations se sont déroulées le 9 avril pour les oliviers du square et le 23 avril pour les escaliers ; excellent travail de la société mandatée pour effectuer ce travail particulièrement difficile le long des escaliers.

4. Vitesse – circulation, le comité demande :

- Asservissement à la vitesse (30 km/h) des feux tricolores au droit des écoles (Righi, maternelle de la Mantega) : *« sur ce point M. CONDOMITTI et son équipe ont sollicité l'avis de la Direction de la Circulation. Au-delà de l'aspect réglementaire, le fonctionnel d'un tel équipement est très « délicat ». En effet, cela peut paraître parfait sur le papier. Mais dans les faits, il y a beaucoup de biais qui rendent cet équipement peu efficace, surtout si le trafic est important comme sur Pessicart ; dans ce cas-là, le carrefour va faire cyclo les feux et l'asservissement à la vitesse ne sera pas opérationnel. Une telle installation n'a un intérêt que sur des routes peu circulées, ou en période de très faible trafic, la nuit notamment. Compte tenu des éléments transmis, cette adaptation n'est pas actuellement faisable ».* Le comité a demandé à l'Adjoint des éclaircissements non encore parvenus sur cette réponse des services de la circulation.
- Contrôles radars ponctuels ou fixes : *« nous vous confirmons avoir sensibilisés la Police Municipale ainsi que la Police Nationale pour opérer des contrôles de vitesses plus fréquents. Lors de contrôles déjà effectués peu d'infractions relevées car semble-t-il, les conducteurs se préviennent ».* Le comité a demandé communication du bilan des contrôles.
- Grand panneau clignotant « danger, piétons » au carrefour du Piol, sur Paul Arène, voie descendante vers Gambetta, au niveau du feu tricolore : *« demande jugée pertinente par Mme VISENTIN ; après étude, intégration possible de la pose du panneau dans la programmation des travaux à venir (éventuellement avec alimentation solaire) ».* Le comité précise qu'il serait souhaitable que le panneau soit en fonction uniquement lorsque le cycle des feux tricolores autorise simultanément le tourne à droite des véhicules descendants et la traversée piétonne face à l'école de la Mantega.
- Signalétique, dispositifs pour ralentir la vitesse entre le N°22 bd Mantega-Righi et son croisement avec Pessicart : demande de réunion : *« une réunion va être programmée dès que la situation sanitaire le permettra ».*
- Présence plus active de la police municipale aux abords des écoles pour faire la circulation : *« les équipages de la Police Municipale en faction devant les écoles ont comme missions prioritaires d'assurer la sécurité des enfants, parents d'élèves et personnels ».*
- Réfection du marquage au sol (axe des voies, aires de livraison) à l'extrémité inférieure de Cynros, rue Hanotaux : *« cette opération a été réalisée le 1^{er} avril 2021 sur le bas Cynros » et « début avril sur la rue Hanotaux ».*
- Demande parvenue au comité pendant l'AG d'un dispositif pour limiter la vitesse sur la ligne droite en amont du 375 – 396 route de Pessicart : *« un radar discret de mesure de la vitesse sera mis en place pendant un temps sur une période déterminée ».*

5. Nuisances sonores

- Ramener à la raison des fauteurs de troubles à répétition : attroupements bruyants et tardifs dans des passages ou escaliers bien répertoriés et dans quelques propriétés privées : *« une sensibilisation auprès de la Police Municipale et la Police Nationale a été demandée ».* *« Des signalements précis (jours, heures de passage) sont nécessaires pour cibler les contrôles. La réhabilitation de l'axe Gambetta Cessole devrait prendre en compte cette problématique (zone à faible émission pour faire baisser la pression acoustique) ».*
- Nécessaire contrôle du niveau sonore excessif de véhicules sur les principaux axes du quartier et sur Cessole : *« une sensibilisation auprès de la Police Municipale et la Police Nationale a été demandée ».*
- Pendant l'AG, des riverains ont exprimé le souhait de maîtriser des nuisances diverses (attroupements nocturnes bruyants, dépôts sauvages, stationnement très gênant, ...) sur la placette située à l'angle Mirasol/Pessicart : en réponse *« l'Adjoint précise qu'il soumettra la demande d'une caméra de vidéo protection permettant de couvrir ce secteur ».*

- 6. Dépôts sauvages :** dispositifs adaptés à inventer par la Métropole pour les éviter et sanctions fortes
- *Pour M. CONDOMITTI, « ces dispositifs rentrent dans le cadre d'une étude globale pour lutter contre les dépôts sauvages sur l'ensemble du territoire collines Niçoises. Il est personnellement sensible à ce fléau et souhaite combattre ces dépôts pendant la durée de son mandat pour les diminuer au maximum ».*
- 7. Réseaux électriques et de communication**
- Fibre optique : raccordement des maisons « non desservies » par le réseau opérationnel depuis plus de deux ans : *« Les services de l'Adjoint ont saisi le service concerné pour connaître l'état d'avancement du déploiement de la Fibre notamment sur l'avenue du Domaine du Piol. Ils nous feront parvenir le plus rapidement possible une réponse, malheureusement nous sommes tributaires d'Orange et de ses sous-traitants qui mettent beaucoup de mauvaise volonté pour faire avancer ce dossier. Selon les services de la Ville, des travaux seraient en cours du 83 au 91, puis du 78 au 109 et sur d'autres secteurs ».*
 - Enterrement annoncé par Enedis du réseau électrique sur le bas Mantega-Righi : voir point 1, alinéa 2.
- 8. Salle polyvalente**
- Un centre AnimaNice est proposé par le comité depuis plus de 15 ans sur la parcelle 265, chemin des Sablières : M. CONDOMITTI explique *« qu'une réflexion globale sur les établissements d'accueil à Nice est en cours. Nous allons regarder si dans le cadre de projet d'aménagement urbain, un établissement peut être envisagé sur le chemin des Sablières ».*
- 9. Déplacements, nous demandons**
- Aménagement d'un terminus pour les bus 11 (à prolonger depuis Daudet) et 70 dans les Sablières sur la parcelle cadastrale 265 : *« nous sommes en discussion avec la direction des Transports, cependant nous vous confirmons que ce projet est très onéreux (opération estimée à hauteur de 500 000 €) ».*
 - Mise en place de transports collinaires le soir : *« à la demande de M. CONDOMITTI, Monsieur l'adjoint délégué à la mobilité, Monsieur Philippe PRADAL, va prochainement prendre contact avec le comité pour évoquer ce point ».*
 - Prise en compte des besoins des habitants des collines en cas de poursuite du projet de requalification de l'axe Gambetta-Cessole (voir les prises de position du comité dans le rapport de gestion page 2 et 3) : pas de contact récent sur ce sujet avec la municipalité.
- 10. Sangliers,** poursuite des battues : *« le lieutenant de Louveterie continue ses battues administratives sur le territoire collinaire où une recrudescence de sangliers est signalée, n'hésitez pas à nous faire savoir la présence de sangliers pour que nous saisissions le lieutenant de louveterie ».* Effectivement les interventions sont régulières lorsque le comité sollicite des battues à la demande de riverains qui lui font part de dégâts causés par des sangliers.
- 11. Révision du contrat d'entretien des réseaux d'eaux pluviales et vallons**
- Prévoir un contrôle systématique des grilles et avaloirs, préalable aux périodes annoncées de fortes intempéries (et pendant celles-ci) : notamment Sablières, Roi Robert, Plateau du Righi, ancien chemin de St Pierre de Féric... : *« le Territoire des Collines Niçoises opère une surveillance régulière sur ces grilles ».* Le comité souligne qu'il faudrait aussi probablement revoir les dispositions prévues avec le délégataire lors de la passation des marchés pour exiger davantage de vigilance sur l'état des avaloirs.
- 12. Propreté**
- 1^{er} désherbage des talus des voies de circulation si possible à la fin du printemps, en maintenant celui de fin octobre : *« les conditions sanitaires liées à la COVID en 2020 n'ont pas permis de réaliser en totalité le désherbage des talus sur l'ensemble du réseau collinaire. Cependant, la fréquence de ces passages est programmée de manière normale sur 2021 soit 2 passages par an ».* Le comité observe que des interventions de désherbage des talus ont été conduites sur certains secteurs du quartier (Petit Pessicart, Cynros, certains escaliers, ...) et demande communication du calendrier pour les autres axes de circulation.
 - Sécurisation de la végétation et du talus au-dessus de la rue Behaine : *« la Direction des Espaces verts est intervenue sur la parcelle municipale de la rue Behaine en début d'année 2021. Par ailleurs, la Direction de la voirie va programmer prochainement les travaux de purge du talus sur cette parcelle ».* Le comité espère que cette opération sera enfin menée, après des années d'intervention de sa part dans ce sens.